

Perspectives juridiques de la cyberjustice et de l’intelligence artificielle

SYLLABUS ET PLAN DE COURS

1. OBJECTIFS ET DESCRIPTION DU COURS

L’accès à la justice est une question cruciale pour tous les pays. Dans les démocraties occidentales, l’observateur note la récurrence des maux de la justice : les coûts et les délais. La complexité constitue un autre facteur qui éloigne les citoyens de leur système de justice. Ces facteurs accentuent l’exclusion des plus pauvres du développement économique et de ses externalités positives. Ils donnent également l’impression d’une justice déconnectée des préoccupations citoyennes. Dans ce contexte, l’accès à la justice apparaît indissociable des avancées au plan social, économique ou politique. Pourtant, les budgets alloués à la justice ont tendance à stagner, voire à diminuer en temps de raréfaction des ressources publiques. Les technologies de l’information et de la communication, sans prétendre régler l’ensemble des maux affectant la justice, peuvent contribuer à en atténuer certains effets. L’émergence de certains outils d’intelligence artificielle (IA) participe de cette contribution des technologies à l’accès à la justice en assurant, dans une certaine mesure, une autonomisation du justiciable. Le vocable cyberjustice comprend ces technologies de l’information, y compris les outils d’IA.

Les années 1990 sont marquées par la numérisation croissante des activités sociales et l’ouverture d’Internet au grand public. Le recours aux technologies suscite l’espoir d’un possible abaissement des délais et des coûts judiciaires. Cette vision managériale doit bien sûr être relativisée au regard de l’examen des initiatives conduites dans le champ de la justice. En effet, on note, d’une part, que malgré l’investissement d’importants fonds publics, l’informatisation des tribunaux est extrêmement disparate à l’échelle nationale et globale et, d’autre part, que les coûts et les délais de traitement des affaires continuent de constituer un obstacle à un accès effectif aux tribunaux pour la plupart des justiciables.

C’est dans ce contexte qu’a vu le jour le Laboratoire de cyberjustice de Montréal. Il vise à répondre à une problématique complexe, mais clairement identifiée : comment mettre les technologies de l’information au service d’un meilleur accès à la justice ? Conçu comme un espace de recherche et de collaboration, le Laboratoire est une structure où les processus de justice sont modélisés et repensés afin de mieux répondre aux attentes des justiciables. Il compte sur une équipe internationale multidisciplinaire de près d’une quarantaine de chercheurs provenant d’une vingtaine de centres de recherche et d’universités. Son approche multidisciplinaire lui permet d’appréhender les thèmes de la justice sous tous les angles et, ainsi, de repenser le règlement du conflit afin de répondre aux besoins contemporains des justiciables et

d'adapter la justice à la numérisation, à la mise en réseau et aux outils d'IA. Le Laboratoire peut aussi compter sur des partenaires publics, comme les tribunaux, les barreaux, les ministères et les organisations internationales afin d'assurer une caisse de résonance à ses travaux et une mise en œuvre de ceux-ci par les acteurs concernés.

Fer de lance au niveau national et international, l'Université de Montréal et l'Université McGill ont réussi à faire du Laboratoire de cyberjustice le lieu central des travaux de recherche relatifs à la cyberjustice. L'équipe du Laboratoire a acquis une solide expertise en matière de résolution extrajudiciaire des litiges, grâce à plusieurs projets concluants menés par le professeur Karim Benyekhlef (CyberTribunal, eResolution ou encore ECODIR). Depuis sa création, le Laboratoire a élargi ses champs d'intervention en se penchant sur les cours de justice et les tribunaux administratifs tout en poursuivant ses travaux novateurs dans le champ du règlement en ligne des conflits (Online Dispute Resolution) et en développant également des outils d'intelligence artificielle (chatbots/agents conversationnels).

L'objectif de cette école d'été est de diffuser l'état actuel des connaissances du Laboratoire, tout en offrant l'opportunité unique aux participants de côtoyer et d'échanger avec des experts réputés dans le domaine de la cyberjustice.

2. MODE DE PRÉSENTATION ET MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT

Le cours sera sous forme d'exposés magistraux, de tables rondes, de simulations et de séances de discussion. Le cours sera donné en français. Toutefois, certains des conférenciers invités présenteront en anglais.

3. MODE D'ÉVALUATION

Participation en classe

Des points de participation seront accordés pour les étudiant(e)s qui participeront activement en classe, lors des ateliers et de la simulation de procès. Leur note pourrait être bonifiée en conséquence.

Travail maison : 100 %

Les étudiants devront rédiger un travail individuel de 20 pages (police Times 12, interligne 1.5) sur un thème connexe aux thématiques abordées durant le cours.

Le travail devra être transmis par courriel à Karima Smouk (karima.smouk@umontreal.ca) au plus tard le 16 juillet 2018 à 16h.

Une **pénalité de 20 %** sera imputée par jour de retard.

Thèmes à choisir pour le travail maison :

- La vidéoconférence et les droits fondamentaux des personnes qui témoignent à distance.
- Les technologies numériques, l'accès à la justice et les personnes qui se représentent seules.
- Enjeux technologiques au regard du nouveau code de procédure.

- Nouvelles solutions technologiques au regard du respect du principe d'équivalence fonctionnelle.
- La résolution en ligne des litiges (ODR) en tant que processus extra-judiciaire privé ou intégré au système de justice public.
- Les défis juridiques soulevés par le droit algorithmique.

4. OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

Vu l'aspect novateur du sujet, il n'existe aucun ouvrage de référence regroupant tous les thèmes abordés durant le cours. Toutefois, les étudiants désirant compléter leurs lectures sont invités à consulter les ouvrages suivants :

- Karim BENYEKHLEF, Jane BAILEY, Jacqueline BURKELL and Fabien GÉLINAS, *eAccess to Justice*, Ottawa, University of Ottawa Press, 2016, en ligne : <http://www.ruor.uottawa.ca/handle/10393/35566>
- Mohamed S. ABDEL WAHAB, Ethan KATSH et Daniel RAINEY (éd.), *Online Dispute Resolution: Theory and Practice*, la Haie, Eleven, 2012, en ligne : http://www.ombuds.org/odrbook/Table_of_Contents.htm.
- Dory REILING, *Technology for Justice*, Leiden, Leiden University Press, 2009.
- Neal FEIGENSON et Christina SPIESEL, *Law on Display: The Digital Transformation of Legal Persuasion and Judgement*, New York, New York University Press, 2009.
- Agusti CERRILLO et Pere FABRA (éd.), *E-justice: using information communication technologies in the court system*, Hershey, IGI, 2009.
- Carmela Mary Bernadette CHATEAU SMITH et Jean-François BOHNERT (éd.), *Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au service de la justice du XXI^e siècle*, Paris, LGDJ, 2013.

Les étudiants sont également invités à consulter la Bibliothèque numérique sur la cyberjustice qui peut être consultée au lien suivant : <http://www.cyberjustice.ca/digital-library/>.

PLAN DE COURS

Cours 1

(lundi 11 juin de 8h30 à 11h30)

Vers une cyberjustice

(Séance en français)

Conférencier :

Karim BENYEKHFLEF (Université de Montréal / Directeur du Laboratoire de cyberjustice)

Présentation du cours, des modes d'évaluation

- Les maux de la justice
 - o Baisse du nombre de dossiers
 - o Coûts et délais
- La cyberjustice
 - o Définition
 - o Incidences
- Le rôle du rituel
- Les incidences de l'intelligence artificielle
- Les travaux du Laboratoire de cyberjustice

Lectures préalables :

- Nicolas W. VERMEYS et Karim BENYEKHFLEF, « Premiers éléments d'une méthodologie de réformation des processus judiciaires par la technologie », dans Daniel LE MÉTAYER (dir.), *Les technologies de l'information au service des droits : opportunités, défis, limites*, Bruxelles, Bruylant, 2010, p. 207.
- Karim BENYEKHFLEF, « La résolution en ligne des différends de consommation : un récit autour (et un exemple) du droit postmoderne » dans Pierre-Claude LAFOND, dir, *L'accès des consommateurs à la justice*, Cowansville, Yvon Blais, 2010, 89-117.
- Karim BENYEKHFLEF, « Online Consumer Dispute Resolution: a narrative around (and an example of) postmodern law », 21 (2016) *Lex Electronica* 57. En ligne : <<http://www.lex-electronica.org/s/1507>>.

- Karim BENYEKHFLEF, « L'intelligence artificielle et les principes de justice fondamentale », (2018) *Options politiques/Policy Options*. En ligne : <<http://policyoptions.irpp.org/fr/magazines/february-2018/lia-et-nos-principes-de-justice-fondamentale/>>.
- Site Web du Laboratoire de cyberjustice : <<http://www.cyberjustice.ca/>>.

Lectures suggérées :

- Pierre-Claude LAFOND, *L'accès à la justice civile au Québec*, Cowansville, Yvon Blais, 2012.
- Antoine GARAPON, *Bien juger : Essai sur le rituel judiciaire*, Paris, Odile Jacob, 2001.

Cours 2

(lundi 11 juin de 13h à 16h)

L'accès aux données (open data)

(Séance en français)

Modérateur :

Karim BENYEKHFLEF (Université de Montréal / Directeur du Laboratoire de cyberjustice)

Conférenciers invités :

- Xavier BEAUCHAMP TREMBLAY (Président de l'Institut canadien d'information juridique CanLII)
- Diane MERCIER (Docteur en sciences de l'information, spécialiste de l'open data)
- Daniel POULIN (Président de l'entreprise Lexum en information juridique)
- Henri-François GAUTRIN (ancien membre de l'Assemblée nationale du Québec, auteur du Rapport Gauthrin sur l'open data)
- Stéphane GUIDOIN (Directeur par intérim, Bureau de la ville intelligente et numérique, ville de Montréal)
- Cynthia CHASSIGNEUX (Juge administratif, Commission d'accès à l'information du Québec)

Lectures préalables :

- Conseil canadien de la magistrature, commission du droit du Canada, *La transparence de la justice, l'accès électronique aux archives judiciaires, et la protection de la vie privée*, 2003. En ligne : <http://publications.gc.ca/site/fra/326711/publication.html>

- Conseil canadien de la magistrature, comité consultatif sur l'utilisation des nouvelles technologies par les juges, modèle de politique sur l'accès aux archives judiciaires au Canada, septembre 2005. En ligne : https://www.cjc-ccm.gc.ca/cmslib/general/news_pub_techissues_AccessPolicy_2005_fr.pdf.
- Mission d'études et de préfiguration sur l'ouverture au public des décisions de justice, L'open data des décisions de justice, rapport de la Documentation française, novembre 2017, lire partie 1 et chapitre 1 – 2 de la partie 2. En ligne : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/184000019-l-open-data-des-decisions-de-justice-mission-d-etude-et-de-prefiguration-sur>.
- Talia SCHWARTZ MAOR, « Reconciling Privacy and Right to Information in Electronic Access to Court Records », *7 King's Student L. Rev.* 76 (2016). En ligne : <http://heinonline.org/HOL/Page?handle=hein.journals/kinstul7&collection=journals&id=154&startid=&end=179>.
- *A.T. c. Globe 24h et Sébastien Radulescu*, [2017], paragraphes 29 à 41 et 65 à 79. En ligne : <https://www.canlii.org/fr/ca/cfpi/doc/2017/2017cf114/2017cf114.html>.

Lectures suggérées :

- D. R. JONES, « Protecting the Treasure : An Assessment of State Court Rules and Policies for Access to Online Civil Court Records », (2013) 61 *Drake L. Rev.* 375. En ligne : <http://heinonline.org/HOL/Page?handle=hein.journals/drklr61&collection=journals&id=393&startid=&end=440>.
- Frederik Zuiderveen BORGESIU, Jonathan GRAY et Mireille VAN EECHOUD, « Open Data, Privacy, and Fair Information Principles : Towards a Balancing Framework », (2015) 30 *Berkeley Tech. L.J.* 2073. En ligne : <http://heinonline.org/HOL/Page?handle=hein.journals/berktech30&collection=journals&id=2186&startid=&end=2245>.
- R. GUERLOT, *La diffusion de la jurisprudence de la Cour de Cassation et le développement de l'open data*, lors du colloque La jurisprudence dans le mouvement de l'open data organisé à la Cour de cassation le 14 octobre 2016, JCP G., suppl. n.9, 27 février 2017, p.68. Rediffusion vidéo : <https://vimeo.com/188525835>.
- Micah ALTMAN, Alexandra WOOD, David R. O'BRIEN, Salil VADHAN et Urs GASSER, « Towards a Modern Approach to Privacy-Aware Government Data Releases », (2015) 30 *Berkeley Tech. L.J.* 1967. En ligne : <http://heinonline.org/HOL/Page?handle=hein.journals/berktec30&collection=journals&id=2080&startid=&end=2185>.
- B. PONTI, « Chapter 1 - The Concept of Public Data » in *Droit comparé de la procédure administrative / Comparative Law of Administrative Procedure*, Bruxelles, Bruylant, 2016, p. 581-599. En ligne : https://www.stradalex.com/fr/sl_rech/search/root/107fe19e7b24359a952082cbb00225343a64628401922f6230907fa7c7c4e6ff::1?docEtiq=PROADMPRO_043.
- Yemisi DINA et Louise HAMEL, « Canadian Legal Information Institute - Nine Years On », (2009) 34 *Can. L. Libr. Rev.* 182. En ligne : <http://heinonline.org/HOL/Page?handle=hein.journals/callb34&collection=journals&id=184&startid=&end=195>.

Cours 3

(mardi 12 juin de 8h30 à 11h30)

Le nouveau code de procédure civile

(Séance en français)

Conférencier invité :

M^e Antoine GUILMAIN (avocat en droit des nouvelles technologies chez Fasken et docteur en droit des technologies de l'information de l'Université de Montréal et de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Lectures préalables :

- Jean-François DE RICO et Patrick GINGRAS, « Les premiers pas de la procédure technologique : regard technologique sur le nouveau Code de procédure civile », (2016) 21 *Lex Electronica* 1.
- Antoine GUILMAIN, « Un nouveau Code pour une procédure technologique : mémento à l'usage du praticien », (juin 2016) 14:1 *Canadian Journal of Law and Technology* 17-64.

Lectures suggérées :

- Antoine GUILMAIN, *Angle droit sur la visiojustice : petit décalogue à l'usage du praticien*, ouvrage collectif du Regroupement Droit, Changements et Gouvernance 2016. En ligne : <https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2671340>.
- Catherine PICHÉ, « La disposition préliminaire du Code de procédure civile », (printemps 2014) 73 *R. du B.* 135.
- Barreau du Québec, *Guide des TI*, 2016

Cours 4

(mardi 12 juin de 13h à 16h)

Governance and Enforcement through Technology : The Case of RegTech

(Séance en anglais)

Conférencière invitée :

Anastasia KONINA (Candidate au doctorat, Université de Montréal)

During this three-hour session, we will discuss the phenomenon of regulatory technology, or RegTech, which involves the use of machine learning to organize and analyze large sets of data for reporting and compliance purposes. We will examine the role of global, state, and private actors in fostering technological enforcement infrastructure in the financial realm and trace the expansion of RegTech into the minutia of everyday life through national ground-breaking initiatives. Particularly, we will critically analyze the following issues:

- The ability of machine-learning algorithms to substitute for traditional enforcement mechanisms in the realm of finance;
- The limits and perils of machine-learning algorithms;
- The use of regulatory sandboxes for the development of consumer-friendly technology and the role of private actors in fostering innovation; and
- The ability of law to adapt to changes triggered by RegTech.

Lectures préalables :

- D.W. ARNER, J BARBERIS & R.P. BUCKLEY, « FinTech, RegTech, and the Reconceptualization of Financial Regulation », (2017) 37:3 *Northwestern Journal of International Law and Business* 371.
- THE INSTITUTE OF INTERNATIONAL FINANCE, *RegTech in Financial Services : Technology Solutions for Compliance and Reporting* (2016). Online : <https://www.lif.com/system/files/regtech_in_financial_services_-_solutions_for_compliance_and_reporting.pdf>.
- Christopher WOOLARD, *Speech by Christopher Woolard, FCA Director of Strategy and Competition, delivered at the Innovate Finance Global Summit* (2016). Online : <<https://www.fca.org.uk/news/speeches/innovate-finance-global-summit>>.

Lectures suggérées :

- Andrew TUTT, « An FDA for Algorithms », (2017) 69 *Administrative Law Review* 83.

- Jenna BURRELL, « How the Machine 'Thinks' : Understanding Opacity in Machine Learning Algorithms », (2016) 3:1 *Big Data & Society* 1.
 - Sandra WACHTER, Brent MITTELSTADT & Luciano FLORIDI, « Why a Right to Explanation of Automated Decision-Making Does Not Exist in the General Data Protection Regulation », (2017) 7:2 *International Data Privacy Law* 76.
-

Cours 5

(mercredi 13 juin de 8h30 à 11h30)

Preuve civile et preuve électronique : la quête d'un dialogue

(Séance en français)

Conférencier invité :

Pr. Vincent GAUTRAIS (Université de Montréal / Centre de recherche en droit public)

- Présentation d'éléments de preuve technologique
 - Critères de validité
 - Caractéristiques

Lecture préalable :

- <<http://lccjti.ca/articles/>> (lire principalement les commentaires sur les articles 1 à 20)

Lectures suggérées :

- Vincent GAUTRAIS, *Preuve technologique*, Montréal, 2^e éd., LexisNexis, 2018.
- Vincent GAUTRAIS, *Neutralité technologique : rédaction et interprétation des lois face aux changements technologiques*, Montréal, Éditions Thémis, 2012.

Cours 6

(mercredi 13 juin de 13h à 16h)

High Technology Courtrooms, Remote Appearances Via Video Conferencing, and Modern Trial Evidence

(Séance en anglais)

Conférencier invité :

Fredric I. LEDERER (William and Mary School of Law, Center for Legal and Court Technology / Chercheur associé du Laboratoire de cyberjustice)

Professor Fred Lederer of the Center for Legal and Court Technology of William & Mary Law School will discuss today's emerging high-technology courtrooms, the types of technology now in use and which likely will be used in the future, and the types of evidence that will be presented in them. In doing so, Professor Lederer will emphasize the use of video conferencing for remote appearances of all kinds, including remote interpretation. His discussion of evidence will include computer animations and the implications of police body and sedan cameras and drone obtained data.

Professor Lederer's presentation will be informed by his work with William & Mary's McGlothlin Courtroom, the world's most technologically advanced trial and appellate courtroom, the United States counterpart to the Cyberjustice Laboratory.

Lectures obligatoires :

- Fredric I. LEDERER, *Judging in the Age of Technology*, Judge's Journal, December, 2014.
- Fredric I. LEDERER, *Some Thoughts on Technology and the Practice of Law*, The Bench, January-February, 2014.
- Fredric LEDERER, *Wired, What We Have Learned About Courtroom Technology*, ABA Criminal Justice (Winter, 2010)
- *Harrell v. State*, 709 So.2d 1364 (Fla. 1998)

Lecture suggérée :

- Fredric I. LEDERER, *The Potential Use of Courtroom Technology in Major Terrorism Cases*, 12 WM & Mary Bill Rts. J. 887 (2004).

Cours 7

(jeudi 14 juin de 8h30 à 11h30)

Distributed and virtual courts

(Séance en anglais)

Conférencier invité :

David TAIT (Leader of the Justice Research Group and Co-ordinator of the Court of The Future Network, Western Sydney University / Chercheur associé du Laboratoire de cyberjustice)

Lectures préalables :

- David TAIT et al., *Court of the Future Network, Towards a Distributed Courtroom*, 2017. Online : <<http://courtofthefuture.org/publications-category/justice-technology/>>.

Lectures suggérées :

- DUMOULIN, L., & C. LICOPPE, « Videoconferencing, New Public Management, and Organizational Reform in the Judiciary, (2016) 8(3) *Policy & Internet*, 313-333. HTML online.
- WALLACE, A., « Virtual Justice in the Bush : The Use of Court Technology in Remote and Regional Australia », (2008) 19 *JL Inf. & Sci.* 1.
- FOUZDER, M., « Virtual Court is Not Fit for Purpose », (2016) *Law Society Gazette* (UK). Online : <<https://www.lawgazette.co.uk/practice/virtual-court-pilot-is-not-fit-for-purpose/5057884.article>>.
- UK MINISTRY OF JUSTICE, « Virtual Courts Pilot : Outcome Evaluation Report », 2010. Online : <<https://www.gov.uk/government/publications/virtual-courts-pilot-outcome-evaluation-report>>
- GUARDIAN, « First Virtual Court Case Held Using Claimant's Laptop Camera », 26 March 2018. Online : <<https://www.theguardian.com/law/2018/mar/26/first-virtual-court-case-held-using-claimant-laptop-camera>>.
- GUARDIAN, « First Online Court Hearings to Pave the Way for Digital Justice », 15 February 2018. Online : <<https://www.theguardian.com/law/2018/feb/15/first-online-courtroom-hearings-to-pave-way-for-digital-justice>>.
- GUARDIAN, « Videolinks in Court Undermine Justice System Says Report », 23 October 2017. Online : <<https://www.theguardian.com/law/2017/oct/23/videolinks-in-court-trials-undermine-justice-system-says-report>>.

Cours 8

(jeudi 14 juin de 13h à 16h)

Intelligence artificielle et droit + ODR

(Séance en français)

Conférencier invité :

M^e Valentin CALLIPEL (Chargé de mission, Laboratoire de cyberjustice)

Lecture préalable :

- Nicolas W. VERMEYS et Karim BENYEKHFLEF, « ODR and the Courts », dans Mohamed S. ABDEL WAHAB, Ethan KATSH et Daniel RAINEY (éd.), *Online Dispute Resolution: Theory and Practice*, la Haie, Eleven, 2012, p. 295. En ligne : <http://www.ombuds.org/odrbook/vermeys_benyekhlef.pdf>

Lectures suggérées :

- Nicolas VERMEYS, « Le règlement en ligne des différends de cyberconsommation » dans Pierre-Claude LAFOND et Vincent GAUTRAIS, dir, *Consommateur numérique : une protection à la hauteur de la confiance?*, Montréal, Yvon Blais, 2016, 257-294.
- Shannon SALTER, « Online Dispute Resolution and Justice System Integration : British Columbia's Civil Resolution Tribunal », (2017) 34 *Windsor Y. B. Access Just.* 112. Online : <<https://ssrn.com/abstract=2965745> or <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.2965745>>.
- Karim BENYEKHFLEF, Emmanuelle AMAR et Valentin CALLIPEL, « ICT-Driven Strategies for Reforming Access to Justice Mechanisms in Developing Countries », (2015) 6 *The World Bank Legal Review* 325.

Cours 9

(vendredi 15 juin de 8h30 à 11h30)

(Séance en français)

Conférencier invité :

Prof. Nicolas Vermeys (Université de Montréal / Directeur-adjoint du Laboratoire de cyberjustice)

8h30 à 9h45 : Une simulation de procès virtuel au Laboratoire

- Simulation d'un procès civil
- Échanges sur les incidences de la technologie sur le procès

10h à 11h30 : Justice et sécurité informatique

- Identification et authentification
- Sécurité de l'information
- Les incidences sécuritaires liées au dépôt électronique des documents

Lecture obligatoire :

- Nicolas VERMEYS, « Privacy v. Transparency : How Remote Access to Court Records Forces Us to Re-examine Our Fundamental Values », dans Karim BENYEKHLEF, Jane BAILEY, Jacquelyn BURKELL et Fabien GÉLINAS, dir, *eAccess to Justice*, Ottawa, University of Ottawa Press, 2016, 122-153.

Lectures suggérées :

- Nicolas W. VERMEYS, « Un modèle économique pour baliser l'obligation de sécurité informationnelle », dans Stéphane ROUSSEAU (dir.), *Juriste dans frontières – Mélanges Ejan Mackaay*, Montréal, Thémis, 2015, p. 471.
- Nicolas W. VERMEYS, *Responsabilité civile et sécurité informationnelle*, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 2010.

Cours 10

(vendredi 15 juin de 13h à 16h)

La cyberjustice et l'intelligence artificielle en Europe

(Séance en français)

Conférencier invité :

Harold ÉPINEUSE (Institut des Études Hautes Études sur la Justice / Chercheur associé du Laboratoire de cyberjustice) et Yannick Meneceur (Juge, Conseil de l'Europe)

- Les dispositifs de cyberjustice déployés dans les systèmes judiciaires européens ;

- Bonnes pratiques pour développer des systèmes d'information visant à améliorer la qualité du service rendu par les tribunaux.

Lectures préalables :

- Institut Montaigne, *Faites entrer le numérique*, novembre 2017. En ligne : <<http://www.institutmontaigne.org/ressources/pdfs/publications/justice-faites-entrer-le-numerique-rapport.pdf>>.

Lectures suggérées :

- L'utilisation des technologies de l'information dans les tribunaux d'Europe (étude de la CEPEJ n°24). En ligne : <<https://www.coe.int/t/dghl/cooperation/cepej/evaluation/2016/publication/CEPEJ%20Study%2024%20-%20IT%20report%20FR%20web.pdf>>.
- Lignes directrices vers la conduite du changement en matière de Cyberjustice (étude de la CEPEJ n°25). En ligne : <http://www.cyberjustice.ca/files/sites/102/13_2016_CEPEJ_Lignes-directrices-cyberjustice-FR.pdf>.

Cours 11

(samedi 16 juin de 8h30 à 11h30)

Blockchain

(séance en français)

Conférencier invité :

Erwan JONCHÈRES (Laboratoire de cyberjustice)

Lectures préalables :

- Andreas M. ANTONOPOULOS, « Mastering Bitcoin » (2014).
- Nick SZABO, « Smart Contracts: Building Blocks for Digital Markets », (1996). En ligne : <http://www.fon.hum.uva.nl/rob/Courses/InformationInSpeech/CDROM/Literature/LOTwinterschool2006/szabo.best.vwh.net/smart_contracts_2.html>.
- Satoshi NAKAMOTO, *Bitcoin : A Peer-to-Peer Electronic Cash System*. En ligne : <<https://bitcoin.org/bitcoin.pdf>>.
- Vitalik BUTERIN, *Ethereum White Paper. A next generation smart contract & decentralized application platform*, 2013. en ligne : <<https://ethereum.org/pdfs/EthereumWhitePaper.pdf>>.

Lectures suggérées :

- Nick SZABO, « Formalizing and Securing Relationships on Public Networks », (1997) 2:9 *First Monday*. En ligne : <<http://firstmonday.org/ojs/index.php/fm/article/view/548/469>>.
- Leslie LAMPORT, Robert SHOSTAK et Marshall PEASE, « The Byzantine Generals Problem », (1982) 4:3 *ACM Transactions on Programming Languages and Systems*. En ligne : <<https://dl.acm.org/citation.cfm?id=357176>>
- Laurent LELOUP, « Blockchain : la deuxième révolution numérique » (2017).